

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 30 SEPTEMBRE 2022

DELIBERATION N°CD2022-09/4/18 DOSSIER N° 5325	CONTRAT BOOST'TER DE L'AGGLOMÉRATION DU GRAND GUÉRET (2019/2023) MODIFICATION DE LA STRATÉGIE PARTAGÉE
--	---

Étaient présents :

Eric BODEAU, Thierry BOURGUIGNON, Marie-Christine BUNLON, Delphine CHARTRAIN, Laurence CHEVREUX, Mary-Line COINDAT, Laurent DAULNY, Catherine DEFEMME, Hélène FAIVRE, Patrice FILLOUX, Marie-France GALBRUN, Franck FOULON, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Nicolas SIMONNET, Thierry GAILLARD, Jérémie SAUTY, Hélène PILAT, Marinette JOUANNETAUD, Bertrand LABAR, Isabelle PENICAUD, Armelle MARTIN, Valéry MARTIN, Renée NICOUX

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Armelle MARTIN
Catherine GRAVERON à Franck FOULON
Marie-Thérèse VIALLE à Nicolas SIMONNET
Guy MARSALEIX à Hélène PILAT

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Stratégies Territoriales/PST
COORDINATION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

Rapporteur : M. Valéry MARTIN

OBJET : CONTRAT BOOST'TER DE L'AGGLOMÉRATION DU GRAND GUÉRET (2019/2023)
MODIFICATION DE LA STRATÉGIE PARTAGÉE

VU la loi du 10 août 1871 relative aux Conseils Généraux,

VU la loi du 02 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

VU la délibération n° CD2021/07/1/1 portant élection de la Présidente du Conseil Départemental de la Creuse

VU la délib n° CD2019-02/5/31 du Conseil Départemental du 8 février 2019 approuvant les principes et le cadre d'intervention général de la contractualisation territoriale 2019-2023 ;

VU la délib n° CD2019-05/5/19 du Conseil Départemental du 24 mai 2019 relative à la préparation des contrats de territoire Boost'Ter 2019-2023,

VU la délib n°CD2019-09/3/22 du Conseil Départemental du 27 septembre 2019 approuvant les stratégies

Publié sur le site www.creuse.fr le 10 octobre 2022

*partagées des contrats de territoire Boost'Ter 2019-2023,
VU le rapport de Madame la Présidente du Conseil Départemental,
VU l'avis de la Commission CD - SOLIDARITÉ TERRITORIALE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE*


Le Conseil Départemental de la Creuse, réuni en séance publique le 30 septembre 2022 à GUERET, le quorum étant atteint,

D É C I D E :

- d'adopter la modification de la stratégie partagée du contrat Boost'ter de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret telle quelle figure en annexe ;
- et autorise la Présidente du Conseil Départemental à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette décision.

Adopté : 30 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET

Envoyé en préfecture le 06/10/2022
Reçu en préfecture le 06/10/2022
Affiché le 
ID : 023-222309627-20221005-CD2022_0068-DE